



Contribution de Jean-Claude GUYARD, GAELA

(Groupement d'Analyses et d'Études de Loire-Atlantique)



drayug21@gmail.com

Quelques réflexions sur le délitement de la société française (par les élus à leur profit)

En 1975, la France faisait partie des grandes puissances mondiales. Où en est-elle aujourd'hui ?

Crimes et Châtiments - L'affaiblissement de la justice

L'indépendance de la justice doit rester indiscutable. Les magistrats sont censés faire appliquer les règles de droit en toute impartialité. Les juges sont des hommes avec leur idéologie et leur partialité¹. L'idéologie de certains magistrats peut aussi fausser leur jugement². La Police est soumise à l'autorité de l'Inspection Générale des Services pour ses anomalies. Pourquoi cette règle ne s'applique-t-elle pas à la magistrature ? Les magistrats jouissent, d'une grande liberté, sans rendre de compte à personne³. Une condamnation à de la prison est une sanction *normalement* proportionnelle au délit commis. Elle doit être dissuasive, et exécutée avec rigueur⁴.

Aujourd'hui, souvent avant le jugement, on passe directement à la phase réinsertion et aux remises de peine. La non-exécution des peines, au-dessous d'un certain niveau, contribue au laxisme : pourquoi poursuivre, puisqu'il n'y aura pas de peine, donc laissons continuer... Parmi les peines de substitution, le bracelet électronique est devenu totalement inefficace face à la violence et l'insuffisance du suivi (manque d'effectifs). La décision d'appliquer telle ou telle peine de substitution est de la responsabilité d'un juge. L'actualité nous démontre malheureusement que ces décisions sont prises trop rapidement sans analyse et à contre effet.

Le manque de moyens de la justice et des forces de l'ordre entraîne des retards intolérables dans le rendu des sanctions. Qui peut imaginer qu'une mesure de justice a encore une valeur lorsqu'elle survient trop

¹ L'affaire du Juge d'Outreau en est une belle démonstration.

² Un exemple : Le Syndicat de la Magistrature, avec son outrage sur le « mur des cons ».

³ Sauf faits très exceptionnels qui peuvent déclencher l'intervention du Haut Conseil de la Magistrature).

⁴ Une condamnation n'atteint jamais sa durée grâce à des libérations anticipées (bonne conduite automatique, santé (ex Balkany), encombrement des prisons (les libérations COVID en sont un exemple).

longtemps après la faute, d'autant que souvent cette attente se fait en liberté (totale ou conditionnelle). Sanctionne-t-on un enfant longtemps après l'erreur ?

Cette période de liberté peut être soit :

- *un bien en permettant une reconstruction, sans récidive, lorsque plus tard, la sanction tombe elle, est considérée comme inutile car elle détruit ce qui a été reconstruit, mais par contre pour les ayants droits de la victime et la victime, la décision de surseoir est injuste et intolérable,*
- *un mal car elle incite à la récidive (le retard de la sanction ayant donné une image de permissivité).*

La tolérance a des effets pervers : contre l'encombrement des Cours de justice et des prisons, les procureurs témoignent d'un laxisme coupable vis-à-vis des petits délits, ce qui provoque un sentiment d'impunité et une incitation à la récidive⁵. Un présumé coupable arrêté en flagrant délit sort libre avant que le fonctionnaire de police n'ait fini de rédiger la procédure. Il peut commettre un nouveau délit sans risques.

Rastignac ou les ambitieux

- La chasse aux électeurs

Des décisions municipales, départementales, gouvernementales autorisent ou tolèrent des comportements hors la loi⁶ pour obtenir les voix de communautés lors des scrutins. Des propositions de lois sont soumises au Parlement pour gagner des électeurs. Le combat pour la légalisation du cannabis, est soutenu aujourd'hui pour chasser les voix, en refusant d'en analyser les conséquences.

Les campagnes électorales font reflourir l'imagination des élus. Ils utilisent le moindre fait divers pour proposer une loi qui figure déjà sous une forme avoisinante dans les codes. C'est bien là de la politique politicienne pratiquée par des candidats qui ne pensent qu'à leur carrière et n'hésitent pas à employer tous les moyens pour y arriver. Ceux qui sont au service d'une idéologie n'hésitent pas non plus à employer les mêmes moyens. Ces pratiques totalement dénuées de valeurs morales sont très loin de l'intérêt général censé devoir protéger l'ensemble de la population française.

Les lois ne doivent pas être écrites et votées pour glorifier tel ou tel élu, ni pour répondre à l'émotion des foules lors d'un fait divers, pour ensuite être enfouies au fond d'un tiroir. Les lois doivent être applicables et appliquées totalement, immédiatement, sinon que d'économie pourrait-on faire en supprimant ses élus qui se sentent obligés de proposer de nouvelles lois ?

- La faible participation aux votes

Les promesses électorales n'engagent que ceux qui les croient. La tristesse et la vacuité des tracts électoraux ne peuvent que conduire à l'abstention. Parmi ceux qui remplissent leur devoir électoral, peu lisent les programmes des candidats ou de leur parti,

L'imagination des candidats pour garder ou prendre la place est débordante et conduit à de drôles d'alliances. Cela permet à des minorités agissantes de prendre le pouvoir et de faire ensuite n'importe quoi⁷. Cette folie contribue, au nom d'idéologies, à détruire l'équilibre entre les citoyens, à détruire l'esprit de nation.

Le corps électoral a complètement perdu confiance dans les candidats et se désintéresse de leur programme électoral. Sur le vote blanc et l'abstention, la décreue ne fait qu'augmenter.

⁵ L'attaque d'une policière municipale à La Chapelle sur Erdre a été perpétuée par un individu connu, radicalisé, schizophrène et sortant de prison. Doit-on laisser ces dangers publics en liberté, au risque de voir des innocents mourir ?

⁶ Réserve de la piscine municipale de Lille ou Rennes pour les femmes de religion musulmane au détriment du reste de la population

⁷ On oblige les enfants à être végétarien (Lyon), on interdit les sapins de Noël (pas de bois mort) (Bordeaux), on ne subventionne plus les aéro-clubs (empêcher les enfants de rêver à l'espace) (Poitiers), on réserve des emplacements de piscines pour le burkini et on autorise le port du voile mais on interdit le tour de France vélo (une dégradation de la femme) (Rennes).

- Le piétinement des valeurs

« Mentez, il en restera toujours quelque chose » selon la citation prêtée à Voltaire. Grâce aux réseaux sociaux, il se crée une critique des valeurs qui fait que celui qui crie ou ment le plus vite s'attire une foule de « followers ». Le mensonge devient alors vérité et bafoue la morale et l'humain. Les « fake news » deviennent vérités pour certains. Le bon sens commun a disparu devant les strass de la politique spectacle et certains ont appris à jouer de la désinformation. Comment le sens commun peut-il encore exister, alors qu'il suffit de crier plus fort que les autres pour avoir raison ?

Pourquoi des groupuscules, souvent encadrés, peuvent-ils attaquer les éléments de l'ordre et de la sécurité (pompiers et médecins) ? La cause de ce délitement, l'absence de respect pour l'autre ne peut conduire qu'à ce type de comportement. L'enseignement apprenait à lire et à écrire mais aussi à respecter les autres. L'autorité parentale, professorale, confessionnelle, et de l'État, avait une valeur importante donnée dès l'enfance. Les années, plus faciles, vécues pendant les trente glorieuses, l'ajout de populations n'ayant pas les mêmes valeurs, ont privilégié l'autorité de la consommation, de la satisfaction personnelle et de l'argent au détriment de toutes les autres, tuant la notion de respect qui seule peut permettre la vie en commun et l'épanouissement de la Nation.

Les règles de vie dans le pays doivent permettre sans violence de voir régner le respect mutuel, sur des bases solides et obéies. Les désobéissances à la loi doivent toutes être sanctionnées, immédiatement de façon uniforme.

- L'éducation des enfants et des adolescents

On constate aujourd'hui que l'enseignement dans les pays Asiatiques est le meilleur, ils ont copié les anciennes méthodes, que nous avons abandonnées au profit de nouvelles. Là, ce n'est plus l'enseignant qui donne un cours à l'élève, mais l'élève qui découvre son savoir. Le résultat est catastrophique.

Mais le pouvoir ne change pas l'objectif, il faut que plus de 80 % des élèves obtiennent leur bac. On sacrifie la méritocratie à l'obtention de la valeur du quota défini. Cette méthode est maintenant pratiquement généralisée dans tous les domaines de la société. Résultat, on n'élève pas le niveau mais on l'entraîne vers le bas. Dans les zones sensibles qui se multiplient, les parents, nouveaux arrivants, qui ne parlent pas français, ne peuvent pas l'enseigner à leurs enfants et ne peuvent pas s'intéresser à ce qu'ils font à l'école.

En conséquence, dans ces zones sensibles, mais pas seulement, il n'y a plus d'autorité à l'école publique. L'expression de la violence règne en maître comme d'ailleurs dans une majorité de familles.

On n'enseigne plus dans les programmes, l'Histoire de France, l'éducation civique, la discipline, le respect comme toutes les valeurs de la République, ces matières ont maintenant disparu. Qui sème le vent récolte la tempête.

- La fausse repentance et le déni de l'histoire

Comment peut-on juger, avec les croyances d'aujourd'hui, des hommes, des femmes ou des faits qui se sont passés à une époque, dont les règles, les croyances et les traditions étaient différentes⁸ ? On voudrait la repentance de la France devant ce déni de l'histoire à la mode de certains qui préfèrent rançonner que travailler pour produire, d'autant que cette demande de rançon pour repentance vient de ceux qui dilapident les fonds, versés à leur pays, à leur seul profit.

⁸ L'Afrique du Nord, occupé par les ottomans (colonialistes turcs qui l'utilisait comme base de départ de leurs razzias. Ils vendaient des esclaves), a été délivrée de ce joug par les troupes françaises qui ont créé deux protectorats et un département, qui ont rendu ce pays autosuffisant et riche, qu'en reste-t-il aujourd'hui ? Sur ce déni de l'histoire on peut citer : les petits rois nègres qui vendaient leurs concitoyens internés à Gorée au Sénégal, les soi-disant massacres militaires de Napoléon qui en réalité défendait la France contre les peuples d'Europe coalisés contre la révolution (doit-on abattre les statues des révolutionnaires de 1789 ?).

On ne peut être qu'aterré devant ce déni de l'Histoire qui flirte avec les thèses révisionnistes exprimées par certains à propos du génocide juif de la dernière guerre mondiale. Or, le révisionnisme est puni par la loi.

C'est inacceptable de la part des Chefs de l'État lorsqu'ils veulent détricoter l'Histoire de la France, pour des raisons purement idéologiques, égocentriques et narcissiques, pour s'assurer une place indélébile dans l'Histoire de la France. C'est purement honteux pour nos anciens et cela ouvre la porte à des demandes de rançons injustifiées.

- Comment bafouer la démocratie

1- Les consultations citoyennes

La consultation citoyenne devrait permettre à celui qui la propose et qui consulte, de recevoir plusieurs opinions constructives qui lui permettraient d'éviter les écueils. Ceux qui lui répondent n'ont pas toujours la compétence, ni toutes les informations pour fournir un avis complet, mais bien, souvent une idéologie déformante.

De plus, l'administration lance la consultation, en sélectionnant les informations pour « oublier » celles qui sont contraires à son projet. Les citoyens, une faible minorité souvent très politisée, répondent en donnant leur avis.

La collecte, par des garants, reflète généralement la totalité des réponses et des propositions fournies, mais ce magma d'avis différents, et souvent non justifiés, conduit à une conclusion, qui peut apparaître positive, mais qui ne tient pas compte des informations gardées secrètes à la proposition du thème et des décisions prises durant la période de consultation⁹, il faut avancer.

Ce type de manœuvre bien menée peut avoir des résultats positifs « vous voyez nous vous écoutons » ou négatifs « ils n'y connaissent rien, ils font ce qu'ils veulent » (suivant les consultations et des points précis, les deux réactions se justifient).

Pour avoir le maximum de réussite, une consultation citoyenne devrait se faire sous forme de dialogue entre des personnes compétentes, respectueuses, honnêtes qui ont comme objectifs communs la réussite pour les autres citoyens. L'absence de respect réciproque, les invectives, les mensonges ne peuvent conduire qu'à un délitement du dialogue.

2- Le référendum

Mais il y a encore plus grave, c'est quand on organise un référendum comme celui qui a été organisé pour Notre Dame des Landes (projet d'aéroport près de Nantes, occupé illégalement par une ZAD), que le résultat est **oui** et que le pouvoir le balaie d'un revers de main et l'annule. C'est bien cela bafouer la démocratie !

La Covid

Il est difficile de ne pas évoquer la pandémie et ses conséquences. Des erreurs de gestion ont été commises, mais plus que des erreurs, une communication tous azimuts par des personnes plus ou moins compétentes, a créé la confusion dans les esprits.

Les confinés, n'entendant parler que de La Covid, par des personnes qui, n'ayant rien à dire sur le sujet, en parlent d'autant plus facilement, se sont sentis en danger ou oubliés. Les ordres et les contre ordres (masques utiles ou inutiles - confinement libre ou non - vaccin efficace ou non efficace - vaccin pour les moins de 65, puis pour les plus, puis pas pour les jeunes...) se sont suivis, perturbant ceux qui n'entendaient à longueur de jour parler de la pandémie.

⁹ Le choix du train pour l'aéroport à Nantes, choisi pendant la consultation citoyenne sur les transports.

Un conseil scientifique, contredit par d'autres scientifiques (moins on en connaît plus on en parle). Mais ce qui est apparu avec cette pandémie, c'est l'insuffisance de la Santé. Notre protection sociale est excellente et la Covid l'a démontré au grand jour. Depuis quelques décennies dans un objectif louable d'économie, il a été décidé de surveiller et de maîtriser les dépenses.

Les médecins sachant soigner mais ne sachant pas gérer, selon nos technocrates, on les a doublés avec des administratifs qui s'assurent qu'il n'y a pas plus de malades que prévu, qui leur demandent de ne pas soigner trop de maladies et de ne pas hospitaliser les malades. Les administratifs étant une race qui se multiplie sans fin, la santé meurt sous le poids de ceux-ci, au détriment des soignants (comparer les budgets allemands et français, à coût égaux mais avec moins de soignants en France).

Cette situation, en période de pandémie et de surcharge, a conduit au tri des malades et à l'élimination par abandon ou suicide assisté du surplus des malades par rapport à la capacité. Les médecins et les soignants ont fait le maximum avec l'omerta qui règne et pèse. Des solutions ont été trouvées partout où les médecins ont pu reprendre le pouvoir.

Dans le même temps on aurait pu croire que l'intelligence reprendrait le dessus, mais on annonce partout la diminution du nombre de soignants et de lits dans les hôpitaux, (dans les nouveaux projets ou les anciens). Partant du principe que l'ambulatoire fonctionne aux États-Unis ou au Canada, on décide de l'appliquer à notre régime de santé, sans installer le suivi des malades après la sortie qui fait la réussite du système outre atlantique.

Conclusion

L'information, incomplète car entachée d'erreurs et de mensonges, ne permet pas de juger avec honnêteté l'action de tel ou tel dirigeant. Les actions des, lobbyistes ou influenceurs répondant à des intérêts financiers ou personnels, qui servent ou non nos dirigeants, faussent l'image et le retranscrit de leurs actions.

L'information, sous toutes ses formes, tenue par des intérêts financiers ou idéologiques, obligée à l'Omerta, ne reflètent qu'une partie de la vérité. Dans l'incertitude, lorsque la vérité est une notion relative, l'électeur abandonne à des Rastignac quelquefois de pacotille, le soin de diriger la nation. Ceux-ci s'étonnent de ne pas être crédibles.

Ensuite vient la révolte, qui part d'un détail (absence d'écoute ou ignorance des élus), puis enfle d'une façon démesurée avec la somme des petits détails passés. Cette révolte entraîne l'anarchie chez les révoltés professionnels, qui viennent polluer des réclamations souvent justifiées qui n'auraient jamais dû voir le jour si nos élus étaient plus compétents respectueux et à l'écoute.

Mais là, nous revenons à la faible participation aux votes et à l'éducation.